**Appel à candidatures**

**Contrat doctoral en géographie-aménagement du territoire**

**Titre : "Circuits agroalimentaires de proximité, territoires et action collective"**

**Laboratoire GEOLAB, Université de Limoges**

**Co-encadrement : Christophe Beaurain, Julien Dellier, Marius Chevallier**

**Durée :** 36 mois

**Date de recrutement :** octobre 2017

**Lieu de travail :** Géolab, Limoges

**Cette thèse s’inscrit dans un projet collectif de recherche : « Agriculture de proximité et politiques alimentaires locales » (APPAL), financé par la Région Nouvelle Aquitaine**

Les équipes de recherche impliquées dans le projet :

UMR 5319 Passages (Bordeaux), UMR 6042 GEOLAB (Limoges), EA 4332 CREOP (Limoges), EA 2242 Ruralités (Poitiers), EADT de l’IRSTEA (Bordeaux). Il implique trois universités de la Région Nouvelle-Aquitaine (Université de Limoges, Université de Poitiers, Université Bordeaux Montaigne) ainsi que l’École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro).

Ces équipes ont démarré une collaboration en 2013 autour d'un observatoire des proximités www.proximites-obs.fr.

**Les objectifs du projet de recherche :**

Le dynamisme que connait le développement d'agricultures de proximité dans les pays développés répond à la fois aux grands défis planétaires (nourrir une population de plus en plus nombreuse et urbanisée, prévenir le réchauffement climatique, faire face à la raréfaction des ressources énergétiques), aux attentes d’une société urbanisée (assurer la sécurité alimentaire avec une agriculture « propre ») et aux problèmes auxquels est confronté le monde agricole (crises économiques, environnementales, sociales et sanitaires).

Le territoire de la Nouvelle-Aquitaine est très largement concerné par ce mouvement. Des projets de plus en plus nombreux associant agriculture-alimentation-proximité voient le jour depuis quelques années. Les premières initiatives citoyennes (de producteurs, de consommateurs, d'intermédiaires) ont privilégié les circuits courts et de proximité (peu ou pas d’intermédiaires) pour rapprocher producteurs et consommateurs. Progressivement on constate que cette relation linéaire ne suffit pas pour rendre compte des interactions qui s’opèrent. La multiplication des acteurs et le lien à la proximité amènent à faire référence à la notion de système alimentaire territorialisé (SAT). Elle met l’accent sur l’articulation entre systèmes alimentaires, développement local et gouvernance territoriale. Les collectivités territoriales, peu intéressées a priori par les questions agricoles et alimentaires, qui n’entraient pas vraiment dans leurs compétences jusqu'à récemment, se trouvent désormais interpellées à la fois par la dimension territoriale (gestion du foncier, pérennisation des espaces agricoles, revendications citoyennes de qualité alimentaire, de qualité du cadre de vie) mais aussi par la dimension politique en lien avec les orientations nationales et régionales de l’alimentation (cf. les Projets Alimentaires de Territoire dans la Loi d’Avenir pour l’Agriculture, l’Alimentation et la Forêt du 13 Octobre 2014). Aussi les collectivités sont non seulement sollicitées pour accompagner les SAT mais elles deviennent peu à peu porteuses voire prescriptrices de ces systèmes. Des positionnements très variables des collectivités territoriales dans la construction de ces systèmes se dessinent. L’introduction de l’agriculture et de l’alimentation dans leurs prérogatives est récente et rompt avec la logique sectorielle des politiques agricoles et alimentaires qui a prévalu jusqu’à ce jour en France et en Europe.

Dans ce contexte, le projet de recherche se donne trois principaux objectifs :

* questionner les modalités de constructions des systèmes alimentaires territoriaux : comment construire, consolider, pérenniser ce nouveau rapport au territoire de l'agriculture et de l'alimentation voulu au travers de ces systèmes ?
* questionner la place des collectivités territoriales dans la relation entre agriculture et alimentation de proximité et dans la construction des systèmes alimentaires territoriaux ;
* analyser les facteurs qui permettent aux collectivités de développer des politiques agricoles et alimentaires territoriales et les modalités de construction de ces politiques. Nous considérons que la transition des SAT vers les politiques agricoles et alimentaires territoriales marque une inflexion dont il s’agit de bien cerner les ressorts.

**La thèse**

La thèse, basée à Limoges au sein du laboratoire GEOLAB (UMR 6042), s'inscrira dans l'équipe « capital environnemental ». Elle interviendra principalement sur les objectifs 1 et 2 du projet, en se focalisant sur les modalités d’élaboration des politiques alimentaires et notamment le passage des systèmes alimentaires territorialisés aux politiques alimentaires qui questionne particulièrement le rôle des collectivités territoriales. .

L'équipe travaille depuis 2009 sur les circuits de proximité agroalimentaires. Elle s'est focalisée dans un premier temps sur des collectifs « homogènes » (producteurs, consommateurs) et cherche à intégrer désormais une plus grande diversité d'acteurs (collectivités, organisations professionnelles agricoles, société civile, etc). Après des partenariats avec l'ex-Région Limousin et la DRAAF Limousin (direction régionale agriculture alimentation forêt), une collaboration avec le réseau InPACT Limousin est venue compléter le réseau de partenaires constitué au fil des recherches

Si les collectivités territoriales s'engagent dans la construction de systèmes alimentaires territoriaux, le passage du SAT à une politique alimentaire locale cohérente ne va pas de soi et peut même s’avérer paradoxal. Si le SAT s’affranchit volontiers des périmètres et peut associer différentes échelles, différentes distances, la politique alimentaire territoriale (PAT) s’inscrit bien dans le périmètre de la collectivité qui la développe. Cela révèle deux enjeux pour les collectivités territoriales : d’une part gérer l’éternelle tension entre la logique territoriale des politiques et la logique réticulaire des processus émergents exacerbée par le recours aux outils virtuels ; d’autre part associer nécessairement la politique agricole à la politique alimentaire. L’introduction de l’agriculture et de l’alimentation dans leurs prérogatives est récente et rompt avec la logique sectorielle des politiques agricoles et alimentaires qui a prévalu jusqu’à ce jour en France et en Europe. Manquant d’information, de connaissances, de compétences, de moyens, elles se trouvent souvent dépourvues pour aborder ce nouvel enjeu dont elles perçoivent mal les ressorts.

La thèse constituera l’un des piliers de la réflexion sur la production de politiques publiques alimentaires locales, en considérant les formes de proximités à l’œuvre dans les interactions entre acteurs publics et acteurs privés. Elle devrait permettre en particulier d’apporter un éclairage sur les fondements théoriques d’une articulation entre les différentes formes de proximités en jeu (géographique, relationnelle…) et sur le rôle des différents acteurs (collectivités locales, associations, producteurs, consommateurs…), dans la construction d’une dynamique collective. Cet objectif est rendu d’autant plus complexe par la diversité des terrains potentiels de recherche au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans la mesure où ces terrains devront porter sur plusieurs des ex-régions constitutives de cette nouvelle région. Au-delà du travail d’identification des politiques existantes dans cette région, l’objet de la thèse sera précisément de développer des méthodes d’investigation (identification des contextes territoriaux retenus, recueil de « dires d’acteurs », analyse du contenu des interactions…) permettant de caractériser à la fois les formes de proximité géographique existantes et les conditions de développement d’une proximité relationnelle entre les acteurs, bases d’une politique publique alimentaire locale. La thèse pourrait également ouvrir une perspective de réflexion à propos de l’existence d’une proximité fondée sur l’attachement des différents acteurs entrant en interaction dans ces circuits alimentaires de proximité à la ressource environnementale territoriale.

La thèse se situera donc à la croisée de trois champs de recherche, que la thèse devra mobiliser :

* Le lien entre agriculture-alimentation et proximité, qui a déjà donné lieu à de très nombreux travaux, notamment dans le champ de l’agriculture urbaine
* Le champ des études sur la « Proximité, développée depuis les années 1990 en France par l’Ecole de la Proximité (ou Economie de la proximité)
* La question de la construction de systèmes alimentaires territoriaux

**Profils attendus**

* master en géographie ou aménagement ou formations équivalentes.
* expérience dans les enquêtes de terrain (récolte et analyse de données).
* aptitude à travailler en équipe et avec des partenaires non universitaires.

**Modalités de candidature**

Les candidat.e.s doivent faire parvenir par courrier électronique, **avant le 15 septembre** à minuit, un dossier comportant les pièces suivantes :

- une lettre de motivation

- un projet de thèse synthétique de 7500 signes maximum (hors bibliographie)

- un curriculum vitae

Le dossier devra être transmis par courriel à Christophe Beaurain ([christophe.beaurain@unilim.fr](mailto:christophe.beaurain@unilim.fr)) au format pdf.

Des auditions seront organisées dans le courant du mois de septembre après la sélection sur dossier.

Les décisions finales seront communiquées dans le courant du mois d’octobre.